

03 84 42 32.46 - mairie@maisod fr

## DÉLIBÉRATION N° M-2023-0014 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/12/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Syndical de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Michel BLASER.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 4 Présents : 4 Absents : Pouvoirs : 0

Nombre de suffrages

exprimés :
Pour : 4
Contre :
Abstentions :

Date de convocation 06/12/2023

> Date d'affichage 06/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 12/12/2023

et publication du : 12/12/2023

Étaient présents :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Régis LACROIX, M. Julien BUFFAUT, Mme Catherine FORESTIER.

Procuration(s):

Étai(ent) absent(s):

Étai(ent) excusé(s): M. Romain VOLATIER

À été nommé(e) comme <u>secrétaire de séance</u> : M. Marcel RENAUD

## FINANCES: BUDGET 2024 - INVESTISSEMENT - DÉPENSES

- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant vote du Budget

À l'unanimité, le Conseil Syndical autorise Monsieur le Président à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 « SIEA de la Mercantine », dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER

Syndicat intercommunal
des Eaux et d'Assainissement
de la Mercantine
Siège: Mairie
230 route du Pont de la Pyle
39260 MAISOD

Tél./Fax: 03 84 42 32 46

307

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID: 039-253900302-20231211-SI\_2023\_0014-DE